



PROTOCOLE DE SECURITE CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Entre les sociétés

<p>ELNO</p> <p>43, rue Michel Carré</p> <p>95100 ARGENTEUIL - FRANCE</p> <p>Tél 00 33 1 39 98 44 44 (standard)</p> <p>Nom du correspondant : P. Cavé</p> <p>Horaires d'ouverture pour les opérations de réception et d'expédition (hors jour férié, week-end et période de fermeture): Du lundi au jeudi de 9H00 à 11H45 et de 13H30 à 16H30 Le vendredi de 9H00 à 11H00</p>	<p>Raison sociale :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Tél</p> <p>Nom du correspondant de l'entreprise :</p>
---	---

Fréquence des opérations

Ponctuelle : non (du au). Régulière : oui	Commentaires :
---	----------------

Véhicules et matériels de manutention de l'entreprise extérieure

Types de véhicules acceptés par ELNO SAS	Caractéristiques des véhicules	Matériels de manutention prévus
Véhicule jusqu'à 19 tonnes Camion à remorque non accepté	Véhicule équipé de hayon (pas de quai de déchargement)	Transpalette standard

Plan de circulation ELNO SAS

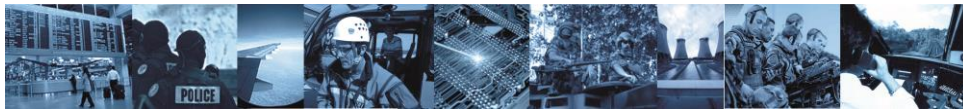
Vitesse de circulation 25Km/h maxi

Arrêt du moteur en stationnement

Arrêt et stationnement interdits sur les zones zébra des portes automatiques et devant les issues de secours

Usage de l'avertisseur sonore limité aux situations d'urgence

Accès interdit aux véhicules de plus de 19T



PROTOCOLE DE SECURITE CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Caractéristiques des marchandises

Nature	État	Conditionnement	Quantité	Poids
Produits manufacturés	Solide	Colis/Carton Palettes/carton-palette	NA	< 30Kg Poids max. 1000 Kg , Format européen, Dim. max 800x1200x150 Palette à conteneur prohibée
Produits chimiques	Solide, Liquide, Gazeux	Colis/carton/tube Bidon (en carton) Bombe aérosol (en carton)		<25Kg < 5l <25Kg
Baies et tôleries	Solide	Palette spéciale adaptée à la dim. de la baie		1 baie par palette Taille palette maxi : 80x120 sauf dérogation < 1000Kg <1000Kg
Touret de câble	Solide	Touret fixé sur palette		
Bombonnes de gaz Cartons et emballages Outils/moules Banc/Moyens de mesure	Liquide Solide Solide Solide	Bombonne normalisée Palette Fixé sur palette Carton Carton palette	NA	Armoire de stockage dédiée à l'extérieur du bâtiment < 1000Kg < 1000Kg < 12Kg < 1000Kg







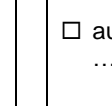
Déroulement des opérations

Chargement : oui	Réalisé par ELNO SAS : non
Déchargement : oui	Réalisé par l'entreprise extérieure ou par le transporteur : oui

Matériels mis à disposition par ELNO SAS

Transpalette électrique : non	Transpalette manuel : oui	Elingues : non	Autres (préciser) :
Diable : non	Chariot élévateur : non		

Consignes de sécurité pour le personnel

							<input type="checkbox"/> autre équipement de protection :
Casque	Chaussures sécurité	Vêtement de travail	Lunettes	Gant	Masque	Protection auditive	
non	oui	non	non	oui	non	non	



PROTOCOLE DE SECURITE CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Consignes environnementales

- Vidange, réparations, ajouts de fluides et hydrocarbures sont interdits sur le site
- L'accès au site de véhicules anormalement polluants (mauvais réglage) ou bruyants pourra être restreint ou interdit par ElnO
- Maintenir la propreté (Voies de circulation, zone d'intervention, sanitaires, ...), -
- Evacuer les déchets éventuels en respectant les consignes de tri sélectif affichées. En cas de doute, s'informer auprès d'un collaborateur d'ELNO
- Ne rien rejeter dans les regards d'égout et d'évacuation d'eau pluviale,

Consignes à tenir en cas d'incendie ou d'incident pouvant avoir de graves conséquences

	SERVICE SECURITE N° 06 33 01 61 59 POMPIERS N° 18 ou 112 NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VÉRIFIÉ QUE VOTRE APPEL A ÉTÉ COMPRIS		DANS LA FUMÉE, BAISSÉZ-VOUS L'AIR FRAIS EST PRÈS DU SOL
	ATTAQUEZ LE FEU AU MOYEN DES EXTINCTEURS APPROPRIÉS		ÉVACUEZ SELON CONSIGNES D'ÉVACUATION
	EN CAS DE DÉPART DE FEU NON MAÎTRISÉ, DÉCLENCHÉZ IMMÉDIATEMENT L'ALARME		FACILITEZ L'ACCÈS AUX POMPIERS

En cas d' **ACCIDENT GRAVE appeler le 112**, sinon le **06 33 01 61 59** ou le **06 76 14 00 07**

Consigne à tenir en cas de fuite ou de déversement accidentel de produits dangereux pour la santé ou pour l'environnement

Donner l'alerte : Informer le responsable local et si besoin, appeler le **06 76 14 00 07** ou le 06 33 01 61 59

Evaluer le danger : La sécurité des personnes est la priorité. Evacuer le personnel non nécessaire à l'intervention.

Protéger le personnel d'intervention : S'assurer qu'il est muni des équipements de protection individuelle nécessaires pour garantir une intervention sans risque. Consulter, si nécessaire, la fiche de données de sécurité du produit déversé. Si la nature du liquide n'est pas connue, supposez qu'il s'agit de la classe de danger la plus grave. Dans le cas d'un produit inflammable, approcher un extincteur adapté.

Endiguer l'écoulement : disposer les boudins absorbants autour de la zone d'écoulement pour en réduire la surface. Des kits d'intervention sont mis à disposition dans les sas de réception et d'expédition.

Stopper l'écoulement du liquide à sa source : Dans le cas d'un bidon endommagé, il peut simplement s'agir de le changer de position, de le poser sur un bac de rétention ou bien de mettre en place des mesures de colmatage temporaire.

Disposer les feuilles absorbantes sur la surface du liquide :

Adapter la quantité de feuilles absorbantes au volume répandu au sol et attendre la saturation de l'absorbant ou absorption totale du liquide.

Éliminer les absorbants souillés : Déposer les feuilles et boudins souillés dans le sac fourni dans le kit. Si l'ensemble du produit n'a pas été absorbé renouveler l'étape « e ». Déposer le sac dans le bac pour déchets dangereux ainsi il sera traité selon les dispositions légales sur l'élimination des déchets dangereux.











PROTOCOLE DE SECURITE CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Interdiction	Consignes
<p>De fumer à l'intérieur des bâtiments. D'évoluer dans la zone d'action des matériels de manutention. De monter sur le marchepied des véhicules pendant les manœuvres. De circuler à pied sur les aires de manœuvres De circuler dans les bâtiments sans autorisation et accompagnement d'un membre du personnel d'ELNO</p>	<p>Les ouvertures et fermetures des portes des véhicules doivent s'effectuer véhicule à l'arrêt, moteur coupé, frein à main serré, cale sous les roues tractrices (si besoin). Respecter la signalisation routière sur le site (limitation de vitesse, interdiction de stationnement,...)</p>

Sécurité pour le transport de matières dangereuses

Nom du ou des produit(s) : Colles, solvants, silicones, vernis, ... à titre indicatif, se reporter au conditionnement des produits

Caractéristiques produit :								
	Explosif	Inflammable	Comburant	Toxique	Corrosif	Dangereux pour l'environn.t	CMR	Dangereux pour la santé
Colles, adhésifs		X		X		X		X
Solvants, dégraissants		X						
Silicones								
Vernis		X						X
Diluant		X				X		
Epoxy	X					X		X

Précautions à prendre:

Manipuler avec soin. Ne pas décharger simultanément des produits incompatibles (risque explosif, émanations toxiques, prises en masse, ...). Stocker sur rétention.

A la charge du fournisseur/Transporteur

Fournir à son personnel les EPI nécessaires
Donner à son personnel la formation nécessaire au respect du présent protocole

A la charge d'ELNO SAS

Affichage des panneaux de signalisation obligatoire
Mise à disposition instruction en cas de fuite ou de déversement accidentel
Mise à disposition de moyen de rétention et absorbants
Mise à disposition de moyen d'extinction incendie



PROTOCOLE DE SECURITE CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Dispositions générales

En accord avec les prescriptions des articles R 4515-4 à R 4515-11 du Code du Travail, les parties signataires s'engagent à tenir à jour le présent protocole de sécurité en fonction des modifications qui pourraient intervenir pendant la durée de la prestation.

Le transporteur s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'opération à tout nouveau chauffeur amené à pénétrer sur le site d'ELNO SAS à Argenteuil.

Les signataires s'engagent à respecter les prescriptions du présent protocole ainsi que celles figurant dans les documents joints. Toute information modifiant ce protocole sera annexé ou donnera lieu à la rédaction d'un nouveau protocole.

Pour ELNO

Nom..... Date.....

Signature

Pour l'entreprise extérieure

Nom..... Date.....

Signature